

# AMNESTY INTERNATIONAL

## ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

30 novembre 2010

ÉFAI

Index AI : ASA 28/014/2010

### **Malaisie. La torture est pratiquée de manière systématique, sous la forme de peines de bastonnade**

Le nouveau rapport qu'Amnesty International rendra public le 6 décembre dévoile le caractère généralisé de la peine de bastonnade, châtement infligé chaque année en Malaisie à des milliers de personnes, qui en gardent des séquelles physiques et psychologiques permanentes.

Ce rapport, intitulé *A Blow to Humanity*, présente une étude approfondie de la pratique de la bastonnade en Malaisie, où un nombre croissant d'infractions sont désormais passibles de ce châtement. Nombre des victimes sont des demandeurs d'asile qui ne comprennent pas les charges retenues contre eux ni le sort qui les attend.

« La bastonnade a atteint des proportions épidémiques en Malaisie, a déclaré Sam Zarifi, directeur d'Amnesty International pour la région Asie-Océanie. Dans chacune des affaires que nous avons examinées, la sanction s'apparentait à un acte de torture, ce qui est absolument interdit en toutes circonstances. »

Le rapport sera rendu public le 6 décembre à 10h30 heure locale (2h30 TU), à l'adresse suivante : Pahang Suite, The Federal Hotel, 35 Jalan Bukit Bintang, 55100 Kuala-Lumpur.

Les porte-parole d'Amnesty International et des études de cas sont disponibles. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec les personnes suivantes :

- à Kuala-Lumpur, Lance Lattig (anglais, français, espagnol, portugais) au +60 12 294 3731 ;
- à Londres, Thomas Yocum au +44 (0) 207 413 5871.

FIN